

12.04.2016 - 10:47 Uhr

Compatibilité travail-famille; la balle est dans le camp politique

Zurich (ots) -

L'économie fait déjà preuve d'une efficacité exemplaire dans la mise en valeur du potentiel de main-d'oeuvre existant en Suisse. Il lui est donc de plus en plus difficile d'améliorer encore cette performance. Selon l'Union patronale suisse, cette réalité n'est pas suffisamment prise en compte par le monde politique. Notre association soutient les employeurs dans leurs efforts visant à maintenir la productivité et l'emploi des seniors. Elle s'oppose, en revanche, à toute protection contre les licenciements spécifiques pour cette catégorie d'âge. Enfin elle réclame des mesures fiscales susceptibles de supprimer les éléments dissuasifs à l'égard de l'activité professionnelle.

Le vieillissement de la société et la décision populaire de limiter l'immigration placent l'économie suisse devant une tâche herculéenne. La génération du babyboom qui est en train de partir peu à peu à la retraite fait perdre à l'économie, année après année, un personnel dont elle a le plus grand besoin. S'ajoute à cela le durcissement de la politique d'immigration qui limite le recrutement de personnel étranger. Ces développements sont une menace pour la prospérité de notre pays. Si la Suisse entend rester une économie nationale performante, tournée vers l'exportation et à fiscalité modérée, elle se doit de trouver, insiste l'Union patronale suisse (UPS), le moyen de compenser la pénurie structurelle de personnel par des actifs supplémentaires, que ce soit dans le pays ou à l'étranger.

Sur le terrain de la mise en valeur du potentiel de main-d'oeuvre, la Suisse peut encore se comparer aujourd'hui aux meilleurs éléments de la planète. Le taux de participation au marché du travail est chez nous extraordinairement élevé, aussi parmi les actifs proches de l'âge de la retraite. De même, la proportion de femmes actives et celle des personnes travaillant à temps partiel ici nettement plus importantes que dans la quasi-totalité des autres pays européens - et avec des salaires généralement très élevés.

Tous les secteurs économiques helvétiques contribuent à cette efficience. Au nom de l'association de branche Swissmem, le président Hans Hess déclare: «Swissmem prend de nombreuses mesures pour aider ses entreprises membres à tirer le meilleur parti du potentiel indigène de main-d'oeuvre».

Mais dans le climat politique actuel, ces succès ont un revers. La mobilisation encore plus poussée du potentiel de main-d'oeuvre doit être obtenue parfois au prix d'interventions coûteuses et rigides qui menacent d'affaiblir notre marché du travail réputé pour sa flexibilité et son adaptabilité - deux qualités qui en font l'un des meilleurs atouts comparatifs de la Suisse.

Selon Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, les employeurs affrontent cette situation avec sérénité: «Les dirigeants économiques sont suffisamment réalistes pour savoir que les possibilités de mise en valeur du potentiel de travail encore disponible sont bientôt épuisées. Mais ils restent aussi suffisamment optimistes pour penser que le monde politique et l'économie sauront trouver ensemble des solutions optimales dans la durée.»

C'est dans cet esprit que l'Union patronale suisse participe à la deuxième édition de la «Conférence nationale sur les travailleurs âgés» qui va avoir lieu prochainement sous le patronage de la Confédération. Les employeurs vont s'y efforcer de consolider les mesures prises il y a une année. Toutefois, ils refusent catégoriquement les nouvelles mesures telles que l'introduction d'une protection élargie contre les licenciements pour les travailleurs âgés. Une intrusion aussi lourde dans la flexibilité du marché du travail aurait un effet boomerang pour cette catégorie de travailleurs, en particulier lors de changements de postes et de nouvelles embauches.

De plus, au cours des échanges intensifiés de ces derniers mois, l'UPS a encore sensibilisé les employeurs à la réussite de l'occupation de travailleurs âgés. Elle a constaté avec satisfaction que nombre d'employeurs investissent dans une gestion du personnel professionnelle et indépendante de l'âge ainsi que dans des politiques d'évaluation des collaborateurs. Lorsque des problèmes se posent néanmoins avec des seniors, ils sont dus la plupart du temps au style de direction des supérieurs hiérarchiques ou au comportement des collaborateurs. Toutefois, les questions liées à la rémunération des travailleurs âgés ne doivent plus être un tabou: les carrières en arc impliquant un allègement des responsabilités compensées par une réduction de salaire en fin de carrière doivent être admises comme des modèles réalistes permettant aux travailleurs de rester plus longtemps dans le monde du travail.

Pour améliorer la compatibilité entre profession et vie familiale, les employeurs demandent aux milieux politiques d'éliminer les incitations négatives découlant d'une possibilité insuffisante de déduire les frais de garde des enfants. En outre, il importe de mettre en place des structures d'accueil de jour ou des lieux de prise en charge dans les écoles. C'est pourquoi l'UPS est favorable à la possibilité prévue dans la loi fédérale actuellement en cours de révision sur les aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants d'instituer des subventions ponctuelles en cas de besoin de rattrapage avéré. Daniella Lützel Schwab, membre de la direction de l'Union patronale suisse, rejette catégoriquement tous les plans encourageant les cantons à obliger les employeurs, via leur législation, à verser des contributions salariales pour la garde des enfants: «A cette fin, les pouvoirs publics doivent recourir au produit général de l'impôt, auquel les entreprises contribuent dans une large mesure.»

Contact:

Valentin Vogt, président, tél. 079 634 12 10, vogt@arbeitgeber.ch

Fredy Greuter, responsable Communication, tél. 079 628 56 61, greuter@arbeitgeber.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008699/100786478> abgerufen werden.